

JARDINS ■ Phyt'Eauvergne a lancé deux actions pour lutter contre la pollution des eaux par les pesticides

Les pesticides, c'est pas automatique !

C'est le printemps, la nature s'éveille. Les pulvérisateurs à pesticides aussi. L'occasion pour Phyt'Eauvergne de rappeler les enjeux liés à l'usage de ces substances. Et de présenter ses actions visant à réduire la pollution des eaux.

Jeanne Bernardon
locale@centrefrance.com

« Les agriculteurs sont les premiers montrés du doigt quand il s'agit de pollution des eaux par les pesticides », pointe Christophe Bras, responsable environnement de la FREDON Auvergne (*). « Mais on oublie les communes et les jardiniers amateurs ».

Si leur responsabilité est moindre dans cette contamination, ils demeurent les seuls usagers de produits phytosanitaires en France à n'être visés par aucune loi restrictive. Les agriculteurs étant encadrés par la mesure Eco-phyto 2018 du Grenelle qui les engage à réduire de moitié l'usage de ces substances actives d'ici 2018.

Un état des eaux en Auvergne

Le groupe Phyt'Eauvergne a donc récemment lancé deux actions à l'endroit du grand public et des communes, avec deux perspectives en tête.

D'abord, les informer des risques sur la santé et l'environnement liés à l'usage de pesticides, des herbicides surtout car ils représentent 90 % des substances détectées dans les eaux.

Puis mettre à leur disposition des alternatives saines. Et surtout « changer les regards », selon Christophe Bras, car « dans la nature, il n'y a pas de ma-



HERBICIDES. Un besoin de « changer les regards » sur l'usage de pesticides. PHOTO THIERRY LINDAUER

gie. Si on arrête le désherbant chimique, il faut accepter derrière d'avoir des herbes spontanées ». Phyt'Eauvergne a réalisé un bilan de la qualité des eaux entre 2004 et 2010, après le retrait du marché, en 2003, d'un grand nombre de matières actives

phytosanitaires. Il montre que 88 % des captages d'eau potable ayant fait l'objet d'un contrôle n'ont présenté aucune détection de pesticide.

Toutefois, certaines zones comme les bassins versants de la Queune, de

l'Artière, de l'Auzon, du Charelet, du Litroux, de la Morge et de la Vendage, soit ceux occupés par des cultures et/ou des secteurs urbanisés, font état de contaminations supérieures aux limites de qualité. D'où la nécessité de mettre en place des ac-

tions sur ces zones prioritaires. ■

(*) La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON Auvergne) est le maître d'œuvre et d'ouvrage du réseau de surveillance des eaux en Auvergne, Phyt'Eauvergne, lui-même coanimé par la DRAAF Auvergne et la DREAL Auvergne.

Deux chartes pour préserver la santé et l'environnement

Deux nouvelles chartes de Phyt'Eauvergne pour moins de pesticides.

La charte, **Jardiner en préservant sa santé et l'environnement**, lancée en début d'année, regroupe pour le moment huit jardineries : Botanic à Beaumont, Gamm Vert à Cournon,

Jardidome à Vertaizon, Central Jardin à Saint-Bonnet-près-Riom, Delbard à Thiers, Villaverde à Moulins, Kiriel Sainte-Florence près de Lempdes et Baobab à Brioude. Les signataires s'engagent à suivre une formation sur les techniques de jardinage

au naturel, à mettre en avant dans leurs rayons les solutions alternatives aux pesticides (paillage, désherbage mécanique, insectes utiles, etc.) et à en faire la promotion.

La **Charte d'entretien des espaces publics**, signée en juin 2011 par 25 commu-

nes, fixe trois niveaux d'engagement : traiter mieux, traiter moins et ne plus traiter chimiquement. En juin, un comité de labellisation remettra ou non à chaque commune le label correspondant à son niveau d'engagement en fonction de ses résultats. ■

EN CHIFFRES

90 %

Plus de 90 % des pesticides détectés dans les eaux souterraines et superficielles sont des herbicides.

1 sur 2

Une détection sur deux concerne un pesticide à usage agricole. Une sur deux concerne un pesticide à usages multiples (entretien des espaces urbanisés, traitements par les particuliers, etc.)

134 stations

Depuis sa création en 1997, le groupe Phyt'Eauvergne a permis de suivre la qualité des eaux dans 98 stations de prélèvements en eaux superficielles et 36 en eaux souterraines.

59

De 2004 à 2010, les 59 bassins versants contrôlés, aucun n'était exempt de pollution par les pesticides.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 gramme de substance active...

... soit l'équivalent d'un bouchon de stylo, suffit à polluer 10.000 m³ d'eau à la norme eau potable. Ceci équivaut à la consommation en eau d'une famille de quatre personnes pendant 50 ans. Et à 20 kilomètres d'un cours d'eau de section d'un mètre sur 50 centimètres !